

Le Roi Guillaume reconnut alors le danger qu'il y avoit d'irriter les Communes, aussy tâcha-t-il d'appaier leur humeur, en faisant une réponse à leur Adresse pleine de satisfaction; écoutons-le lui-même dans sa justification: on verra que ce Prince tout fier & glorieux qu'il étoit, ne parle point en Maître.

1699.  
Justification du Roi sur les plaintes des Communes.

MESSIEURS. Je suis venu en Angleterre pour y établir l'ancienne constitution du Gouvernement: je m'y suis appliqué depuis ce tems-là avec tous les égards possibles, & je suis résolu **TANT QUE JE REGNERAI**, de la conserver entière dans toutes ses parties.

J'ai une pleine confiance en l'affection de mes peuples: & je suis certain qu'ils sont à leur tour assurés de celle que j'ai pour eux; je ne leur donnerai jamais aucun juste sujet de changer de sentiment.

A l'égard de mes Sujets qui ont servi pendant la guerre, j'ai été moi-même témoin oculaire de leur bravoure, & de leur zèle pour ma personne, & pour le Gouvernement: je n'ai jamais manqué de leur rendre ce témoignage dans mes Parlemens, & en toutes les autres occasions.

J'ai toutes les occasions qu'un Prince peut avoir de me confier, & de me reposer sur eux; je suis assuré qu'aucun n'est capable de concevoir la pensée, que ce qui est proposé dans ma lettre, procede d'aucune défiance que j'aie d'eux.

Je m'attacherai de tout mon pouvoir à remplir **LES DEVOIRS D'UN BON ET JUSTE ROI**; comme je m'acquitterai toujours inviolablement de mes promesses en-